## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL 30 SEPTEMBRE 2020

Le trente septembre deux mil vingt, à 21 heures 30, le Conseil municipal de la commune de CRAS, dûment convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie, sous la présidence de Mme Nicole DI MARIA, Maire.

Date de la convocation: 17 septembre 2020

**Etaient présents**: DI MARIA Nicole – MARTOIA Guido – DELACOUR Jean-Marie – VEYRET Gérard — FORT Laurence – BANCHERI Bénédicte – BOUCHE ép. NURIT Valérie – SOEHNLEN Olivier – BOSSAN Sébastien.

Etaient représentés: Néant

Absent(s) excusé(s): MICHEL Stéphane

A (ont) été nommé(e) (s) secrétaire(s). BOUCHE ép. NURIT Valérie

Madame le Maire donne lecture de l'ordre du jour du conseil municipal. Validation du dernier compte rendu.

## 2020-30 : MUTUALISATION DES ACHATS DE MATERIEL DE PROTECTION SANITAIRE DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE L'ÉPIDÉMIE DU COVID 19 AVEC SMVIC

Madame le Maire expose la proposition d'une convention de mutualisation des achats de matériel de protection sanitaire dans le cadre de la lutte contre l'épidémie du COVID 19 avec Saint Marcellin Vercors Isère. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte cette convention annexée à la présente.

## 2020-31 PLU ENQUÊTE PUBLIQUE CONJOINTE ET UNIQUE

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de délibérer pour l'ouverture d'une enquête publique conjointe et unique concernant le projet de PLU intégrant la partie eaux et assainissements et les réseaux d'écoulement des eaux de pluie. Le conseil valide à l'unanimité la mise à l'ouverture de cette enquête publique conjointe et unique.

## Questions diverses:

- Comice Agricole des 4 cantons, (Vinay, St Marcellin, Pont en Royans, Tullins) prévu en août 2021, si la situation sanitaire le permet. Les communes de Cras et Morette intéressent les organisateurs du Comice qui en tout état de cause auront à faire un choix entre les différentes communes susceptibles d'être retenues. Si tel était le cas, les communes devraient financer l'installation d'un chapiteau pouvant accueillir 500 personnes, et pour un montant de 6000.00€ à répartir entre les deux communes. Le bénéfice du Comice est reversé en partie aux associations locales qui ont participé à la bonne organisation de la manifestation.
- Ponts: les gardes corps de 2 ponts sont en très mauvaise état. Les travaux pourraient s'élever à environ de 10 000.00 HT. Une demande d'aide financière devra être déposée au Département dans le cadre de l'opération « aides aux communes ».
- Panneau de signalisation : Prévoir le changement du panneau d'interdiction poids lourd « entrée du chemin de la Perola » à partir de la Départementale 153.
- Ecole maternelle:
- Les travaux d'aménagement de la cour et la réfection du système de chauffage sont terminés. Grand succès auprès des parents/enseignants
- Charte forestière : toutes les manifestations à destination des écoles sont annulées.
- Chemin forestier: Compte tenu des difficultés d'accès aux différentes coupes de bois situées le long du chemin des Crêtes, il semble opportun de réactualiser l'étude faite lors des mandats précédents afin d'envisager le cas échéant la mise en œuvre des travaux de finalisation d'une piste forestière.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15.

Le Maire, Nicole DI MARIA